



La participation citoyenne : comment participer et faire participer ?

Demi-journée de réflexion
Centre culturel de Chênée, mercredi 1^{er} octobre 2014

Réflexions conclusives
Christine RUYTERS (IWEPS)

Qu'est-ce que la participation ?

- Qu'est-ce que la participation ?

- « Un processus qui assure aux individus de réaliser pleinement leur individualité / développement de soi dont elle est contingente : c'est par l'intermédiaire d'une participation à la vie des groupes auxquels ils sont liés de facto, que les individus s'investissent dans des activités dont les conséquences sont à la fois **personnelles**, au sens où elles engagent leurs responsabilités, **tangibles**, au sens où elles modifient ou contribuent à modifier, le cours et la nature de leur association, et **reconnues**, au sens où la communauté les authentifie et en tient compte ».

- Joëlle Zask, Participer – Essai sur les formes démocratiques de la participation, Ed. Le bord de l'eau, Coll. « Les Voies du politique », 2011

- Et que n'est-elle pas ?

- Un mécanisme dont le but est de tirer le meilleur parti possible des gens au profit d'une entreprise dont la forme et la nature n'ont pas été préalablement définies par eux-mêmes et dont les finalités ne sont pas de leur ressort.



La participation en trois types d'expériences

- Prendre part
- Apporter une part - contribuer
- Recevoir une part – participer aux bénéfices



1) PRENDRE PART

- Prendre part = être de la partie (≠ faire partie)
- La participation apparaît donc d'abord comme un jeu d'interactions réciproques entre des individus qui s'assemblent librement autour d'intérêts partagés
 - → elle implique de savoir ajuster nos intérêts personnels en fonction des circonstances sociales de nos activités – c'ad une attention aux conditions de nos actions.
 - → les intérêts se développent en fonction des opportunités qu'offre le groupe à chacun de ses membres et, réciproquement, l'intérêt général du groupe se précise en fonction des contributions que chaque membre apporte à sa définition.
 - → il s'agit de produire en commun quelque chose qui, ultérieurement, et de diverses façons, est apprécié par chacun des participants et s'offre à lui comme une ressource supplémentaire d'individuation.
 - → elle implique une qualité de sociabilité, c'ad être ensemble ou faire quelque chose ensemble, qui repose sur des relations de réciprocité s'établissant entre deux ou plusieurs personnes qui se considèrent mutuellement comme des égaux et s'engagent librement dans un échange



2) APPORTER UNE PART OU CONTRIBUER

- = le complément indispensable à « prendre part »
- Il s'agit d'étudier en priorité des processus menant à l'émergence des intérêts publics, à la naissance des problématiques sociales, à la fabrication des motifs d'action publique. L'accent est porté sur le repérage par les individus participant des problèmes publics, c'est-à-dire des problèmes affectant les membres d'un public et constituant ce dernier comme tel.
- Avec, au départ,
 - la conviction que n'importe qui peut apporter une contribution utile au processus: le fait d'être « affecté » procure une compétence particulière que le gestionnaire, l'expert, le savant détaché, ou tout autre individu non concerné *personnellement* ne peut acquérir.
 - le postulat que chacun est apte à acquérir les compétences nécessaires pour juger correctement d'une question d'intérêt public à partir du moment où les moyens pour les acquérir lui sont procurés
- Ce qui nécessite des moyens à mettre à la disposition des citoyens :
 - Un certain nombre de ressources,
 - Des biens,
 - Des méthodes,
 - Des formations,
- La seule méthode cohérente, selon J. Dewey, par rapport à la participation des citoyens et fondatrice d'une démocratie solide, est la méthode expérimentale.

3) BENEFCIER

- **Bénéficiaire = mettre à disposition des individus les parts / ressources nécessaires à leur auto-développement c'ad les conditions leur assurant d'être les membres à part entière de la société dans laquelle ils se trouvent**
- **Trois principes en découlent :**
 - 1) Les ressources mises à disposition doivent répondre aux besoins et aux attentes du bénéficiaire et participent donc à la création de son individualité ; elles doivent être aisément appropriables par les individus qui en usent;
 - 2) La réponse correcte à une attente de ressource est structurée de sorte à permettre aussi bien son acceptation que son rejet ;
 - 3) Les ressources mises à disposition doivent permettre au bénéficiaire d'accéder à ce que valorise l'environnement dans lequel il vit, c'ad les opportunités spécifiques à celui-ci et les espoirs raisonnables pour les individus de les réaliser.
- **Deux types de bénéfices :**
 - 1) Des bénéfices collectifs : des ressources distribuées équitablement à tous les individus en raison du fait que tous ont également besoin de tel ou tel élément pour se développer ;
 - 2) Des bénéfices correspondant aux besoins spécifiques des individus du fait de leur singularité ou de certains groupes minoritaires